

Adresse de la société populaire de Dunkerque (Nord), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Dunkerque (Nord), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 501;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21661\\_t1\\_0501\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0501_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

aux pieds toutes ces adresses, et nous méprisons tous ces discours insidieux pour épancher uniquement nos coeurs, dans la lecture des droits sacrés de l'homme, et l'exécution des décrets de la Convention nationale.

Ensuite elle se plaint de ce que les fêtes décadaires ne sont pas observées dans les campagnes; elle en attribue la faute aux autorités constituées, dont elle demande l'épuration; et que pour cet effet, les représentans du peuple en mission se transportent dans chaque chef-lieu de canton pour prendre les renseignemens nécessaires.

Puis elle témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre la représentation nationale en la personne de Tallien; elle invite la Convention à rester à son poste pour consolider le bonheur du peuple, et elle s'écrie : *Vive la République! Vive la Convention nationale!* plus de terreur, justice sévère; plus d'intrigans, gouvernement révolutionnaire et liberté de la presse!

Cette société termine enfin par applaudir à l'Adresse de la Convention au peuple français, et jurer de ne jamais sortir des grands principes qu'elle contient (50).

u'

[*Les membres de la société populaire de Dunkerque et les citoyens des tribunes à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (51)

Liberté, Égalité.

Représentans,

Lecture a été faite de votre adresse au peuple français; de vifs applaudissemens de notre part et de celle des citoyens qui assistent à nos séances ont souvent interrompus le lecteur; elle fut adoptée aux cris répétés de *Vive la République, Vive la Convention!*

Aux principes qui y sont développés nous reconnoissons les vrais et purs amis de la liberté et de l'égalité et nous remarquons avec infiniment de satisfaction que la Convention a repris l'attitude imposante qui caractérise les Représentans d'un peuple libre.

Vous féliciter d'avoir parlé le langage de la justice et de l'humanité, seroit vous faire injure, mais c'est vous parler en républicains que de vous dire que ce peuple qui frémit encore au souvenir affreux du regne de Robespierre, voit avec peine les continuateurs de ce tyran s'agiter pour ramener la terreur à l'ordre du jour, pour faire disparaître ces vils agitateurs, il n'a d'espoir que dans l'application sévère des principes que vous venés de proclamer, la sagesse les a dictés; c'est à votre énergie de les maintenir.

(50) *Bull.*, 19 brum. (suppl.).

(51) C 325, pl. 1412, p. 10. *Débats*, n° 775, 671-672; *Moniteur*, XXII, 455; *Bull.*, 24 brum. (suppl.).

Vous qui ne cessez d'encourager les braves défenseurs de la patrie, vous qui êtes les premiers instruits de leurs glorieux travaux, soyez comme eux fermes à votre poste; ils poursuivent les ennemis extérieurs au pas de charge, poursuivés comme eux et sans relache nos ennemis intérieurs.

Entourés, soutenus par un peuple qui déteste les tyrans et la tyrannie, par un peuple dont vous avez la confiance, ne cédés pas une ligne de terrain à ces vils complices de Robespierre ou à leurs adhérens; ne souffrés pas que ces hommes de sang, ces ambitieux, ces intrigans, ces oppresseurs du peuple qui ont deshonoré le sol de la République, empruntent encore le nom de patriote et osent prétendre à l'honneur de défendre la cause de la liberté et de l'égalité; ils ont voulu anéantir la République; qu'ils périssent!... et la justice nationale ne sera encore qu'imparfaitement vengée de leurs forfaits.

Quant à nous, Représentans, l'oppression a aussi accablé notre commune; mais encouragés par votre énergie, les bons citoyens se sont réunis, se sont pressés. L'ambition et l'intrigue ont frémi à l'aspect de notre union et elles sont demeurées sans force; nous les maintiendrons dans cet état d'inaction et dégagés de toute oppression, nous jurons de vous seconder dans vos travaux, pour l'affermissement de la République une et indivisible et de ne reconnoître jamais d'autre point de ralliement que la Représentation nationale!

Vive la République!

Vive la Convention!

Haine aux tyrans et aux oppresseurs du peuple.

Suivent 141 signatures.

v'

[*Les réfugiés de l'Ouest à la Convention nationale, Orléans, le 10 brumaire an III*] (52)

Liberté, Égalité.

Représentans

Enfin la vérité perce, le cri de l'opprimé se fait entendre. Son innocence triomphe et grâce à l'être suprême le temps est arrivé où ces hommes, nos ennemis plus avides de nos dépouilles que jalloux de la victoire vous sont connus!

Ce n'étoit pas assez d'estre échappés au glaive des féroces brigands; ce n'étoit pas assez que nos pères, nos époux, nos enfans, nos frères en eussent été les victimes; que nos maisons fussent incendiées et nos propriétés dévastées, il falloit encore nous supposer des intelligences perfides et faire couvrir leurs manoeuvres crimineles par un éloignement qui imprimoit un caractère de réprobation et nous perdoit à jamais dans l'opinion publique.

(52) C 325, pl. 1412, p. 4. *Bull.*, 19 brum., (suppl.).